

PETITION

Pour la défense du droit à l'information
Contre l'arbitraire du *SECRET DÉFENSE*

Je demande l'annulation de l'arrêté du 24 juillet 2003 qui classe *SECRET DÉFENSE*
la quasi-totalité des informations relatives aux *MATIÈRES NUCLÉAIRES*
(combustibles neufs, irradiés, déchets radioactifs...)
et place ainsi hors de tout contrôle démocratique la majeure partie des activités nucléaires
et des risques qu'elles génèrent.

Adopter un texte dont le champ d'application est aussi flou qu'étendu, ouvre la voie à tous les arbitraires.
Un simple arrêté ministériel n'a pas la légitimité pour restreindre aussi gravement le droit à l'information
et faire peser des menaces de procès, d'amende et d'emprisonnement sur tous ceux qui se battent
pour la préservation de notre environnement et de notre santé.

Ces dispositions sont indignes de notre démocratie.

Nom et prénom (ou association)	Adresse	Signature

Pétition à adresser à la CRIIRAD
par courrier (471 Av. Victor Hugo 26000 Valence) ou par télécopie (04 75 81 26 48)
Téléphone : 04 75 41 82 50 - Site internet : www.criirad.org